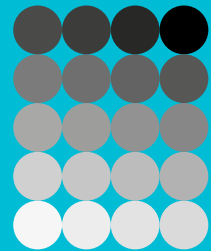


44 écoles
supérieures d'art



admission
sur concours



11 000 étudiants



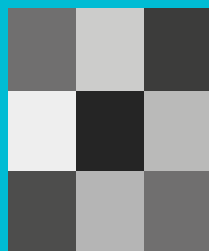
des enseignements
délivrés par des
professionnels
en activité



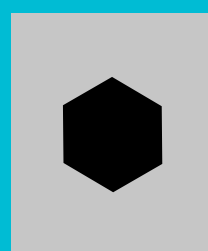
diplômes
aux grades
de licence
et de master



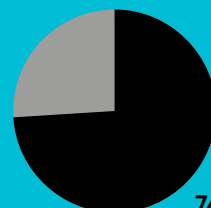
des formations
post-master,
des formations
doctorales en lien
avec les universités



des lieux de recherche
et de création



des stages à l'étranger



74 %
taux d'emploi à 3 années
du diplôme

arts plastiques

art, design, communication,
métiers d'art



ÉSAD Valenciennes © Mathieu Harel Vivier



ENSBA © Adrien Thibault



HEAR © Tony Trichanh



ENSCI © Véronique Huyghe

Les écoles supérieures d'art forment des artistes et des créateurs dans les champs de l'art, de la communication et du design. Ces concepteurs de haut niveau exercent leur activité dans des domaines qui peuvent aller de la création expérimentale à la construction d'objets et d'images ou à l'aménagement d'espaces publics (scénographie de théâtre, de musées, de places, de jardins...) ou d'espaces privés. L'acquisition progressive de connaissances techniques, pratiques et théoriques, la pluridisciplinarité et la transversalité, qui sont la marque des écoles d'art, donnent aux étudiants la possibilité de développer leurs recherches personnelles dans un cadre largement ouvert sur le monde.

DES DÉBOUCHÉS VARIÉS. Les jeunes diplômés exercent en tant que salariés ou indépendants, et, grâce à l'enseignement généraliste de haut niveau dispensé dans les écoles d'art, ils font souvent preuve d'une grande polyvalence. En phase avec l'époque contemporaine, ils choisissent une spécialisation mais restent ouverts à d'autres secteurs de la création et continuent à se former tout au long de leur vie. Ainsi, l'**option art** peut-elle permettre de devenir peintre, sculpteur, vidéaste, photographe, auteur de bande dessinée, etc.

L'**option communication** est souvent choisie par de futurs artistes particulièrement intéressés par les nouveaux outils, l'installation et le multimédia. Elle accueille aussi les futurs designers graphiques, généralistes susceptibles de concevoir des outils de communication pour des institutions privées ou publiques, culturelles ou commerciales (affiches, logos, signalétique), d'intervenir dans l'édition sous toutes ses formes (livres, journaux, maquettes, illustration, typographie, direction artistique) et dans le champ du design interactif comme concepteur multimédia ou web designer (sites internet, jeux vidéo).

Les **options design** tendent de plus en plus à préciser leur domaine de spécialisation par l'ajout d'une mention, permettant ainsi aux futurs étudiants de choisir une école en fonction de son orientation : design de produits, design d'espaces publics ou privés, design textile, design de vêtements, design sonore, design de services, design graphique/multimédia, etc.

Les écoles supérieures d'art conduisent aussi à d'autres activités professionnelles dans le domaine culturel auxquelles mènent également des formations dispensées par des universités ou d'autres écoles.

Il s'agit le plus souvent d'accompagnement des pratiques artistiques, tels les **métiers de l'exposition** : concepteur d'événements, commissaire d'exposition, régisseur (d'œuvres, image, lumière, son), scénographe, restaurateur d'œuvres d'art, galeriste, médiateur culturel, critique d'art, etc.

Les diplômés des écoles supérieures d'art exercent aussi les métiers de l'**enseignement** dans toutes les disciplines ressortissant aux études d'art.

*Les écoles
supérieures
d'art forment
des concepteurs
de haut niveau,
souvent
polyvalents,
dans un cadre
largement ouvert
sur le monde.*

les formations et les diplômes

Une école d'art est avant tout un lieu de recherche et de création où la transmission des savoirs et des pratiques s'opère selon des modes d'appropriation diversifiés.

L'enseignement public supérieur des arts plastiques se caractérise par **un réseau de 44 écoles**, rassemblant des établissements nationaux et un grand nombre d'écoles relevant de la responsabilité des collectivités territoriales (75 % du réseau).

La spécificité de l'enseignement dispensé réside dans son caractère professionnalisant qui permet des échanges permanents entre **théorie et pratique**, avec l'alternance de **travaux en groupe** et le suivi de **projets individuels**. Les différents stages, y compris dans des écoles à l'étranger, font partie intégrante du cursus.

Le corps enseignant est composé de spécialistes des disciplines théoriques, dont des chercheurs (histoire de l'art, philosophie, sciences humaines) et de praticiens de la création, parmi lesquels une majorité d'artistes.

L'admission dans ces écoles passe par des **épreuves de sélection sur concours et/ou sur dossier**.

Les diplômes nationaux délivrés par ces écoles ont été réformés afin d'être harmonisés avec le schéma européen Licence-Master-Doctorat (LMD). Ainsi, chaque unité d'ensei-

gnement (UE) validée donne droit à l'attribution de crédits ECTS (*European Credits Transfer System*). Cette norme européenne favorise les échanges et les poursuites d'études en France et à l'étranger. Elle permet aussi les reprises d'études dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Les formations proposées préparent à **deux diplômes nationaux** :

– **un premier cycle de 3 ans** conduit au **Diplôme national en art (DNA)** qui confère le **grade de licence** ; c'est un diplôme enregistré au niveau 6 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;

– **un deuxième cycle de 2 ans** conduit au **Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)** qui confère le **grade de master** ; il est enregistré au niveau 7 du RNCP.

En parallèle, certaines de ces écoles préparent à des **diplômes d'établissement** enregistrés au niveau 7 du RNCP et valant **grade de master** pour la majorité d'entre eux. La durée des études est dans ce cas fixée par l'établissement.

L'ensemble de ces diplômes atteste la **capacité à conduire un projet artistique de manière autonome**, dans leurs options ou spécialités respectives.

Les principaux diplômes nationaux d'arts plastiques

1 ^{er} CYCLE	2 ^e CYCLE	POST-MASTER ET 3 ^e CYCLE
Diplôme national d'art (DNA), grade de licence	• Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), grade de master	3 ^e cycle : • Cycle doctoral en lien avec une université Post-master : • Diplômes supérieurs de recherche en art/en design • Diplômes ou formations post-master
• Diplômes d'écoles (ENSBA, ENSAD, ENSCI, ENSP Arles), grade de master		

La recherche

L'initiation à la recherche au sein des écoles supérieures en arts et design est une des caractéristiques majeures d'une pédagogie centrée sur l'élaboration du projet personnel de l'étudiant et la pratique artistique. Cette initiation est aussi formellement présente dans le cursus, parfois dès le premier cycle, par la mise en place d'**ateliers de recherche et de création (ARC)**, plateformes de recherche réunissant des enseignants, des artistes et des théoriciens. Un programme d'ARC se déroule sur une ou plusieurs années, et peut concerner plusieurs établissements d'une même région.

Avec la mise en place du schéma LMD, l'activité de recherche est devenue une clef de voûte dynamique de l'enseignement supérieur artistique. Artistes, enseignants, chercheurs et doctorants sont aujourd'hui rassemblés dans des groupes de recherche, dont les champs déployés sont liés au projet pédagogique de l'établissement. Les étudiants sont associés à ces travaux en fonction de leur niveau d'études et de leur intérêt pour la recherche. De nombreuses collaborations sont établies avec des laboratoires de recherche universitaires et de grandes écoles.

Au-delà du deuxième cycle de formation menant au DNSEP, plusieurs écoles proposent des **diplômes d'établissement ou une formation post-diplôme** permettant, en un, deux ou trois ans, l'approfondissement d'une pratique artistique ou le développement d'un projet de recherche personnel.

Parmi ces formations, dont le recrutement est ouvert à l'international, citons celles offertes par les écoles supérieures d'art de Lyon, Angoulême-Poitiers, Annecy, Bourges, Nantes, Nancy, Cergy, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne (design), et par Le Fresnoy à Tourcoing.

Plusieurs écoles proposent également des **formations doctorales de recherche et création** ou **doctorats par le projet** en partenariat avec une université. L'ENSAD et les Beaux-Arts de Paris participent au programme doctoral SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche), dans le cadre de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL). L'école de Paris-Cergy propose un 3^e cycle de doctorat par le projet, dans le cadre de l'école universitaire de recherche Humanité, Création et Patrimoine de l'université Paris Seine. Les écoles d'art de Caen-Cherbourg et du Havre-Rouen se sont associées à l'école d'architecture de Normandie pour un programme doctoral Recherche en Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie (RADIANT) dans le cadre de l'université de Normandie. L'ENSP à Arles, et l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence offrent des formations doctorales avec Aix-Marseille Université, le Fresnoy avec l'université de Lille, la Villa Arson avec l'université de Côte d'Azur, l'EESI avec l'université de Poitiers, l'ENSAD Nancy avec l'université de Lorraine, etc.

Le ministère de la Culture apporte son soutien à des unités de recherche en préfiguration dans plusieurs écoles supérieures d'art et design : Arles, Nantes, Dijon, Toulouse, écoles des Hauts-de-France, Avignon, Saint-Étienne, ENSCI-Les Ateliers, etc.

École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)

Fondée en 1766, l'École nationale supérieure des arts décoratifs couvre tous les champs de la création (art, design, mode, média). La formation se déroule en cinq ans, avec une **spécialisation au choix** : architecture intérieure, art espace, cinéma d'animation, design graphique, design objet, design textile et matière, design vêtement, image imprimée, photo vidéo, scénographie. Toutes les formations sont assurées par des professionnels en activité. L'ENSAD est un établissement associé de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL). L'école s'est engagée dans des partenariats structurés, par exemple la chaire Arts et Sciences en partenariat avec l'École polytechnique soutenue par la fondation Daniel et Nina Carasso, et la chaire Studio 21, Mutations de la vie étudiante au XXI^e siècle, en partenariat avec les CROUS.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait par voie de concours.

• **Le concours d'entrée en 1^{re} année** est ouvert aux détenteurs du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, âgés de 25 ans au plus. Il comporte une phase d'admissibilité (épreuve de création réalisée à domicile à partir d'un sujet donné en ligne, et dossier de travaux personnels) et une phase d'admission (épreuve écrite d'analyse et de réflexion à partir d'une image, épreuve de création sur table, entretien avec un jury). **79 admis** pour l'année 2019-2020.

• **Le concours d'entrée en 2^e année** ouvre à la formation dans l'un des dix secteurs d'enseignement. Les candidats, français ou étrangers, doivent justifier d'au moins une année d'études d'arts plastiques et être âgés de 26 ans au plus. Ce concours comprend une phase de présélection sur dossier artistique, et une phase d'admission consistant en un entretien avec un jury. **46 admis** pour l'année 2019-2020.

• **Le concours d'entrée en 4^e année** permet d'intégrer le second bloc de la formation conduisant au diplôme. Les candidats doivent être âgés de 28 ans au plus et justifier d'un diplôme sanctionnant trois années consécutives validées dans une université ou une école d'enseignement supérieur (niveau licence, France ou étranger), dans un enseignement en rapport avec la spécialité choisie, soit de cinq années de pratique dans une profession artistique. Le concours comporte une phase de présélection sur dossier et une phase d'admission (entretien avec un jury). **22 admis** pour l'année 2019-2020.

Les inscriptions administratives aux concours se font en ligne sur le portail dédié de l'école : **concours.ensad.fr**

CURSUS ET DIPLÔME (5 ANS)

La 1^{re} année est pluridisciplinaire. La 2^e année marque l'entrée dans l'une des dix spécialisations et confronte leurs différentes méthodologies. La 3^e année permet de développer et d'approfondir la maîtrise d'une spécialisation. La 4^e année se partage entre un semestre à l'école ou dans une école étrangère, et la rédaction d'un mémoire.

La 5^e année est consacrée à la réalisation du projet de diplôme (Grand Projet). Durant sa scolarité, l'étudiant effectuera un stage de trois mois minimum.

Le **diplôme de l'ENSAD** confère le **grade de master**. Il est inscrit au niveau 7 dans le Répertoire national des certifications professionnelles (concepteur-créditeur).

Une **6^e année professionnalisante** a été mise en place en 2016-2017.

CYCLE SUPÉRIEUR DE RECHERCHE, CRÉATION ET INNOVATION (ENSADLAB)

L'ENSAD développe une ambitieuse politique de recherche, avec son laboratoire de recherche EnsadLab, créé en 2007, constitué de six groupes de recherche thématiques. L'admission au sein d'EnsadLab passe par une épreuve de sélection sur dossier, ouverte aux candidats de niveau bac + 5 minimum (niveau master 2).

L'étudiant-chercheur peut y poursuivre une première année de formation pré-doctorale, puis, s'il est accepté, suivre un 3^e cycle (doctorat). Dans le cadre de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), l'ENSAD codirige le laboratoire et programme de formation doctorale SACRe (Sciences Arts Création Recherche).

RELATIONS INTERNATIONALES

L'action internationale de l'ENSAD a pour objectif de faire de l'école une référence internationale dans les domaines d'enseignement des arts et du design.

Elle s'appuie sur un réseau de 140 partenaires. Cinq axes sont développés :

- **la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif** :
 - séjours d'études pour les étudiants, intégrés au cursus de fin de 3^e et de début de 4^e année, dans les institutions académiques partenaires (bourses Erasmus ou bourses internationales de l'établissement) ;
 - mobilité des enseignants qui accompagne et favorise le développement des échanges et des projets à l'international : accueil d'étudiants

et d'enseignants étrangers issus d'institutions partenaires ;

– mobilité du personnel administratif à des fins de formation et d'acquisition de bonnes pratiques.

- **les voyages pédagogiques**, proposés par chaque secteur de formation, sur des thèmes spécifiques en lien avec l'actualité de la formation ou des partenariats ;
- **le stage en entreprise**, en France ou à l'étranger, obligatoire et d'une durée d'au moins 3 mois ; ces stages sont soutenus par des bourses Erasmus ou internationales de l'établissement ;
- **l'organisation de workshops** avec des écoles ou universités étrangères, en lien avec des projets de recherche (master ou programme post-master), et qui s'inscrivent dans une relation bilatérale établie avec des pays comme la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Argentine ;
- **la participation à des manifestations internationales** : le Salon international du meuble à Milan, Wanted Design à New-york, la foire du livre de jeunesse à Bologne... ; ou participation à des rencontres organisées dans le cadre des réseaux d'associations internationales (CUMULUS, World Design Organization...) qui développent les collaborations entre les écoles en Europe et dans le monde.

L'école développe également plusieurs programmes internationaux, par exemple le double diplôme avec la Bunka Gakuen University de Tokyo.

FORMATION CONTINUE

Un nouveau programme de formations dédiées aux professionnels est en cours d'élaboration. Quelques exemples de formations : du dessin à la peinture avec modèle vivant, la couleur, la teinture naturelle, sculpture moulage d'après modèle vivant, dessin de presse/média international, la chaîne 3D...

Une formation professionnelle créée sur mesure sur le thème de l'architecture intérieure s'adresse à un public d'architectes et de designers chinois.

● 53 École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)

31, rue d'Ulm
75240 Paris Cedex 05
Tél. : 01 42 34 97 00
www.ensad.fr

ÉTUDIER À L'ENSAD

ANNÉES D'ÉTUDES

ANNÉE POST-MASTER

conditions d'admission				diplôme grade de master
	concours niveau bac	concours niveau bac +1 en arts plastiques ou BTS dans la spécialité	concours niveau licence dans la spécialité, ou 5 ans de pratique	
				ENSADLAB
				cycle doctoral SACRe
				admission sur dossier

École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers)

L'ENSCI - Les Ateliers est née en 1982 d'une volonté politique de développer l'enseignement du design et de placer la création au cœur des préoccupations de la production industrielle. C'est la seule école nationale exclusivement consacrée à la **création industrielle** et au **design**. Sa pédagogie particulière est basée sur le projet et le parcours individualisé de l'élève. Ainsi les élèves, aux profils très variés, sont acteurs de leur propre formation.

Deux diplômes reconnus au **grade de master** sont proposés en formation initiale : **Créateur industriel et Designer textile**. Dans le domaine de la formation continue, l'ENSCI dispense des formations courtes et des formations diplômantes conduisant à deux masters spécialisés accrédités par la Conférence des grandes écoles. Tous ces diplômes sont certifiés au niveau 7 du Répertoire national des certifications professionnelles.

L'ENSCI - Les Ateliers est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la double tutelle des ministères chargés de la culture et de l'industrie. L'école jouit d'une **reconnaissance nationale et internationale** ; elle arrive au 1^{er} rang des établissements français de formation (catégorie « Art et Design ») au classement annuel mondial QS (QS World University Rankings). L'ENSCI est membre fondateur de la ComUE HESAM Université.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait par la voie d'un concours ouvert à tout candidat ayant une très bonne connaissance de la langue française. Ce concours comporte une phase d'admissibilité (sur dossier) et une phase d'admission (épreuves individuelles et collectives). **La session de concours a lieu au printemps, la rentrée a lieu en septembre.** Pour l'admission en Création industrielle de même que pour l'admission en Design textile, il existe plusieurs catégories de profils :

- **Catégorie I** (bac toutes séries) : 5 ans d'études.
- **Catégorie II** (bac + 2 ou + 3 : licence, DUT, BTS) : 4 ans d'études.
- **Catégorie III** (bac + 4 et plus) : 3 ans d'études.
- **Catégorie IV** (expérience professionnelle d'au moins 4 ans) : 3 ans d'études.

CURSUS ET DIPLÔMES CRÉATION INDUSTRIELLE

Les élèves poursuivent des études de durée variable en fonction de la catégorie d'entrée. Selon la formation initiale des élèves, la durée des études peut être prolongée sur décision du jury de concours, notamment pour les catégories III et IV.

Au cours de leur cursus, les élèves doivent effectuer **au moins un semestre à l'étranger** (stage professionnel ou échange académique avec une école ou une université partenaire) ainsi qu'un **semestre de stage professionnel** au sein d'une agence de design ou d'un service de design intégré d'une grande entreprise.

Cette formation conduit au **diplôme de Créateur industriel, reconnu au grade de master**.

Des **double diplômes** sont aussi progressivement proposés, organisés avec des universités ou des écoles d'ingénieurs, de management et/ou de sciences humaines et sociales.

Ils permettent aux élèves de l'ENSCI engagés dans ces parcours d'obtenir un second diplôme de niveau master dans un champ complémentaire à celui de la création et du design industriels.

CURSUS ET DIPLÔME DESIGN TEXTILE

L'ENSCI accueille une dizaine d'élèves chaque année pour un cycle d'études en Design textile d'une durée de **3 à 5 ans**. Le concours est ouvert aux titulaires au minimum d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement supérieur (formations pluridisciplinaires artistiques), et aux personnes ayant une pratique professionnelle en relation avec la création textile d'au moins quatre années. Les enseignements sont dispensés sur les deux premières années, la troisième est consacrée aux stages en entreprises et au mémoire, la dernière année à la préparation du projet de diplôme. Cette formation conduit au **diplôme de Designer textile, reconnu au grade de master**.

FORMATION CONTINUE

L'ENSCI propose en formation continue **deux cursus post-master** accrédités par la Conférence des grandes écoles : « Création et technologie contemporaine » et « Innovation by design » conduisant chacun à un mastère spécialisé.

LA RECHERCHE

La recherche à l'ENSCI - Les Ateliers puise sa spécificité dans la singularité de l'école et de son projet d'enseignement. Elle s'appuie sur une expérience et une culture de projet structurées par les enjeux sociaux, artistiques et techniques contemporains. Les activités de recherche de l'école se déploient dans les domaines des **sciences dites « dures »** (biologie, chimie, physique), des **technologies contemporaines** (nouveaux matériaux, biotechnologie, data visualisation, robotique...) et des **sciences humaines et sociales** (sociologie, anthropologie, philosophie). La recherche en design se nourrit de toutes ces pratiques autant qu'elle les nourrit en offrant des approches inédites. L'ENSCI - Les Ateliers a développé une véritable politique d'adossage de la recherche à la formation initiale et continue afin d'accompagner et d'encourager l'avènement d'une génération de designer-chercheur. L'ENSCI et l'ENA se sont associées pour créer une chaire d'innovation publique qui s'intéresse aux transformations et aux expérimentations des administrations et des services publics.

Master 2 recherche en design : proposé conjointement par l'ENS-Cachan, l'ENSCI - Les Ateliers et Telecom Paris-Tech, ce master a pour ambition, en confrontant ses élèves à des chercheurs, de susciter des vocations à la recherche en design.

ACTIONS INTERNATIONALES

L'ENSCI s'inscrit dans un réseau extensif de partenaires académiques, professionnels et institutionnels à l'étranger. Les étudiants de l'ENSCI effectuent au moins un semestre à l'étranger, et l'école accueille des élèves étrangers ayant passé le concours d'entrée. Le **master européen MEDES** (Master of European Design), co-créé par l'ENSCI en 1999 avec six autres instituts partenaires (en Allemagne, Finlande, Italie, Royaume-Uni, Suède) a comme base un programme commun de 5 ans, qui permet aux élèves participants d'approfondir leur expérience culturelle, académique et professionnelle au sein de l'Europe. L'ENSCI compte actuellement près de 80 écoles et universités partenaires à travers le monde, parmi lesquelles trois partenaires privilégiés pour le développement de programmes d'études et de recherche communs : la NUS à Singapour, CHIBA au Japon et Parsons The New School à New York.

L'école a signé 39 conventions bilatérales et fait partie de 3 réseaux internationaux majeurs de design : CUMULUS (réseau universitaire présent dans 32 pays), ICSID (réseau international de design regroupant des entreprises et écoles de design) et DESIS Network (réseau international d'écoles et universités de design).

PARTENARIATS

L'ENSCI établit de nombreux partenariats avec des sociétés industrielles ou des laboratoires, tant en France qu'à l'étranger. 30 à 40 partenariats sont mis en place chaque année, dans les multiples domaines d'application du design industriel : numérique, développement durable, transport, produits, matériaux, espaces, cadre de vie, innovation sociale, etc.

● **55 École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers)**
48, rue Saint-Sabin
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 12 12
www.ensci.com

ÉTUDIER À L'ENSCI

créateur industriel
designer textile

conditions
d'admission

				diplôme grade de master
concours niveau bac	concours niveau bac +2 ou bac +3	concours niveau bac +4, ou 4 ans d'expérience		

École nationale supérieure des beaux-arts (Beaux-Arts de Paris)

Les Beaux-Arts de Paris forment des étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau. La pédagogie y est articulée autour du travail en atelier de pratiques artistiques, sous la conduite d'artistes de renom. Elle favorise la diversité des pratiques, la multiplicité des champs d'expérimentation et la transdisciplinarité. Parallèlement, les enseignements théoriques constituent un socle indispensable de la formation, de même que l'enseignement des techniques de création, des plus traditionnelles aux plus innovantes. Les enseignements sont répartis en départements (pratiques artistiques, enseignements théoriques, langues, dessin, impression-multiples, matière/espace) adossés à des bases techniques (pôle numérique, base bois, base métal, etc.). L'école est membre de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL).

CONDITIONS D'ADMISSION

L'examen d'entrée comporte une épreuve d'admissibilité sur dossier et des épreuves d'admission.

• **Admission en 1^{re} année** : pas de critère d'âge. Épreuve de dessin, épreuve de culture et d'analyse, et entretien devant un jury. Les non-bacheliers sont admis à candidater, et peuvent intégrer l'école par dérogation sur décision du jury et du directeur.

76 candidats ont été admis à la session 2018.

• **Admission en cours d'études** (2^e année et plus) : pas de critère d'âge. Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme validant au minimum deux années d'études supérieures. Épreuve d'admissibilité sur dossier, suivie, en cas d'admissibilité, d'un entretien devant un jury.

40 candidats ont été admis à la session 2018.

CURSUS ET DIPLÔMES

1^{er} CYCLE (3 ANS)

Il permet à l'étudiant de maîtriser les éléments théoriques et techniques fondamentaux et d'identifier son projet personnel. Il est sanctionné par le **diplôme de 1^{er} cycle**.

2^e CYCLE (2 ANS)

Il est consacré à la préparation du **diplôme national supérieur d'arts plastiques (DNSAP)**, enrichi par une ouverture dans le cadre d'échanges internationaux ou de stages professionnels en 4^e année, conforté par une recherche théorique aboutissant à la soutenance d'un mémoire au premier semestre de la 5^e année, ainsi que par un séminaire alliant théorie et pratique en 5^e année. Le DNSAP est reconnu au **grade de master**. Dans l'ensemble de leur scolarité, les étudiants bénéficient d'une grande diversité d'enseignements théoriques (esthétique, histoire et théories de l'art, anthropologie et histoire, cinéma, littérature) ou techniques (dessin, morphologie, techniques de la peinture, modelage, moulage, taille, fonderie, lithographie, sérigraphie, fresque, gravure, vitrail, photographie, nouvelles technologies, etc.).

LA RECHERCHE : LE PROGRAMME ARP/SACRE

Les Beaux-Arts de Paris proposent un programme de recherche de niveau doctoral : Art, Recherche, Pratique (ARP) en lien avec la **formation doctorale SACRe** mise en place au sein de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL). Ce programme ARP/SACRe est destiné à des artistes français ou de nationalité étrangère dont l'ambition est de développer un projet de recherche fondé sur une pratique artistique.

• **Durée des études** : 3 ans.

• **Conditions d'admission** : être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau master et être engagé dans une pratique artistique autonome. Présélection : sur projet de recherche et sur dossier artistique. Sélection : entretien avec un jury puis validation par une commission de PSL.

RELATIONS INTERNATIONALES

Les étudiants des Beaux-Arts se voient proposer, durant la 4^e année de leur cursus, un séjour d'études dans une école étrangère, via le programme Erasmus en Europe, via un programme d'établissement hors Europe. Des accords de partenariat ont été signés avec **32 écoles en Europe, et 41 écoles dans le reste du monde**. Les séjours en échange sont de trois mois minimum.

FORMATION DIPLÔMANTE

À l'initiative et avec le soutien des Fondations Edmond de Rothschild, les cinq grandes écoles nationales supérieures d'art de Paris que sont le CNSAD, le CNSMDP, l'ENSAD, les Beaux-Arts de Paris et La Fémis, se sont associées pour créer à la rentrée 2016 une formation post-diplôme d'**Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS)** dans le cadre d'une résidence. Réalisée en partenariat avec les villes de Montreuil, de Saint-Ouen et l'inspection de l'Éducation nationale, cette formation diplômante d'une durée d'1 an a pour objectif de préparer de jeunes artistes à l'intervention en milieu scolaire tout en leur permettant de développer leur pratique artistique.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE

Les Beaux-Arts de Paris ont ouvert en 2016 une classe préparatoire intégrée, Via Ferrata. Son objectif est de **préparer des étudiants issus de la diversité sociale, culturelle et géographique**, aux examens et concours d'entrée dans les établissements supérieurs d'enseignement artistique en France et à l'étranger (taux de réussite aux concours après cette classe préparatoire : 92 %). Elle propose une formation pratique et théorique, et un accompagnement pédagogique individualisé. Elle accueille chaque année 25 étudiants âgés de 17 à 23 ans, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, sélectionnés sur dossier et entretien. L'enseignement est dispensé sur les deux sites qui composent l'école, à Paris et à Saint-Ouen.

● **54 École nationale supérieure des beaux-arts (Beaux-Arts de Paris)**
14, rue Bonaparte
75272 Paris Cedex 06
Tél. : 01 47 03 50 00
www.beauxartsparis.fr

Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains

Cet établissement d'enseignement, de production et de diffusion se situe au croisement de toutes les **disciplines artistiques, audiovisuelles et numériques**. Il permet aux étudiants de réaliser pendant leur **cursus de 2 ans**, directement après leur master ou après une première expérience professionnelle, **deux projets** bénéficiant de moyens techniques et d'un accompagnement pédagogique de haut niveau :

- équipements professionnels couvrant toute la gamme de la production à la postproduction en photographie, cinéma, vidéo, création sonore et musicale, création numérique ;
- enveloppe financière pour chaque production ;
- accompagnement à la diffusion des œuvres, au Fresnoy et dans le réseau des institutions partenaires, en France et à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

La procédure de sélection est ouverte à tous les candidats, sans distinction de nationalité, âgés de 35 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les candidats doivent pouvoir justifier du baccalauréat (ou équivalence reconnue) suivi de :

- 5 années d'études attestées par un titre ou diplôme ;
- ou 7 années d'expérience artistique ou professionnelle.

Un argumentaire précisant en quoi leur expérience les a préparés au cursus du Fresnoy doit accompagner leur candidature.

Information et visite : mars.

Date limite d'envoi du dossier de présélection : fin avril.

Le dossier d'inscription est en ligne sur le site du Fresnoy.

LA RECHERCHE

Des partenariats sur projets avec des laboratoires de recherche scientifique sont envisageables dans le cadre de la seconde année du cursus (conventions avec l'INRIA, l'université de Lille, collaboration avec l'Ircam et nombreux partenariats).

Le Fresnoy a mis en place, un **doctorat en création artistique**, en co-tutelle avec différentes universités, telles que l'université du Québec à Montréal, l'université Paris 8 et l'université de Lille.

Les deux années du cursus sont intégrées dans ce doctorat d'une durée de 3 à 4 ans.

● **37 Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains**
22, rue du Fresnoy
BP 80179
59202 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 28 38 00
www.lefresnoy.net

École nationale supérieure de la photographie (ENSP)

Créée à Arles en 1982, l'École nationale supérieure de la photographie est un établissement public d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture. **Seule école d'art en Europe exclusivement dédiée à la photographie**, sa mission principale est de former des photographes auteurs et des professionnels de l'image.

À l'issue de leur formation, la plupart des étudiants optent pour l'entrée dans la vie professionnelle tout en poursuivant un travail artistique personnel. Les compétences acquises par les jeunes diplômés en matière d'images fixes ou animées leur permettent de trouver des emplois dans de très nombreux métiers : création, diffusion, production, enseignement, médiation... L'ENSP n'a cessé de développer de nouvelles réflexions et d'encourager la pluralité des pratiques et des approches de la photographie. Elle est un lieu d'expérimentations et d'innovations, de recherche et de création. Elle s'inscrit dans L'école(s) du Sud, réseau des sept écoles publiques supérieures d'art de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Monaco. Elle est par ailleurs membre de la Conférence des écoles nationales d'arts (CENA).

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants sont recrutés sur concours. Ils doivent avoir moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et justifier de deux ans d'enseignement supérieur dans le domaine artistique. Les étudiants issus d'autres cursus peuvent soumettre leur candidature à une commission d'équivalence.

Les candidats ne peuvent se présenter que deux fois.

Le concours comporte trois étapes : une sélection sur dossier artistique, une épreuve écrite, une épreuve orale.

CURSUS ET DIPLÔMES

• **Un cursus en 3 ans, fondé sur une pédagogie de projet.** Le cursus est conçu pour donner à chaque étudiant une connaissance théorique approfondie de ce qu'est la photographie, ainsi qu'une maîtrise technique des outils et des pratiques photographiques : argentique, numérique, noir et blanc, couleur, prise de vue, infographie, montage, retouche, etc. Il inclut également l'enseignement de la vidéo, du son et des médias numériques.

Les modalités d'enseignement sont celles propres aux écoles d'art : cours théoriques, séminaires critiques, ateliers techniques, workshops, ARC, entretiens individuels...

L'enseignement artistique et théorique est assuré par sept professeurs permanents, enseignants artistes et théoriciens ; l'enseignement technique, par quatre responsables d'atelier. Une trentaine d'intervenants extérieurs, artistes et professionnels de l'image, contribuent également à la formation théorique et pratique des étudiants.

Tout au long du cursus, chaque étudiant fait l'objet d'un accompagnement personnalisé de la part de l'équipe pédagogique permanente dans la définition et l'approfondissement de son projet artistique personnel.

La préparation à l'entrée dans le monde professionnel s'effectue au moyen de projets partenariaux, de stages et d'un cycle spécifique de conférences et d'ateliers.

À la fin de la deuxième année, les étudiants ont la possibilité, selon des modalités propres à l'établissement, d'effectuer une année de césure pour développer leur projet personnel, suivre des stages professionnalisants, séjourner à l'étranger dans des institutions dédiées au médium, dans des centres de recherche, etc.

L'école délivre un **diplôme d'établissement conférant le grade de master**.

• **Un doctorat.** L'ENSP a initié depuis 2013-2014 une formation de troisième cycle : un **doctorat de création en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille** : « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique, spécialité photographie ». Ce doctorat accorde une place prépondérante à la pratique de création, jointe à une réflexion y afférente.

Il se poursuit en 3 ans essentiellement à l'ENSP et à l'université d'Aix-Marseille. Les doctorants en spécialité photographie sont co-dirigés par un directeur artistique issu de l'ENSP et par un directeur académique issu de l'université d'Aix-Marseille.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de master ou conférant le grade de master, obtenu avec mention.

LA RECHERCHE

La recherche est présente au sein de l'ENSP tant dans le travail personnel de création des étudiants que dans les ARC (ateliers de recherche et de création) co-animés par des enseignants de l'ENSP et des intervenants extérieurs, dans les workshops animés par des intervenants extérieurs, dans l'enseignement spécifique dédié à la méthodologie de la recherche ou dans les nombreux partenariats de recherche mis en place avec des établissements d'enseignement supérieur. Ces activités de recherche sont régulièrement restituées lors d'expositions, de colloques et de publications.

La recherche à l'ENSP s'est notamment structurée autour de son Centre de recherche Art et Image (CRAI).

RELATIONS INTERNATIONALES

En Europe et hors d'Europe, l'ENSP entretient des relations suivies avec des institutions d'enseignement artistique ou dédiées à l'enseignement de la photographie.

Les étudiants de l'école peuvent ainsi bénéficier de séjour d'études dans ces établissements.

Au sein de l'Union européenne ces échanges s'effectuent via le programme Erasmus+.

L'ENSP accueille également, dans le cadre de son programme international de résidence de recherche et de création, des étudiants étrangers déjà diplômés en photographie dans leurs pays d'origine, et désireux d'effectuer un travail de recherche et de perfectionnement. Les candidats sont recrutés sur dossier.

EXPOSITIONS ET PUBLICATIONS

L'ENSP organise des expositions, à Arles et hors les murs en France et à l'étranger. Elle publie des catalogues et la revue de recherche photographique *Inframince*. Les élèves et anciens élèves de l'école participent activement à ces activités.

FORMATION CONTINUE

Chaque année 40 modules de formations sont proposés aux professionnels de l'image et de la communication, aux photographes auteurs ainsi qu'aux particuliers afin d'accompagner leur montée en compétences. Ces formations couvrent les champs de la prise de vue, du traitement numérique et de la diffusion. L'ENSP propose également trois formations certifiantes éligibles au compte personnel de formation (CPF) et un parcours long professionnalisant. (www.ensp-formation.com)

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Le diplôme de l'ENSP, au grade de master, peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience, qu'il s'agisse d'une expérience professionnelle ou autodidacte. Les candidats doivent répondre aux conditions de recevabilité. Ils peuvent ensuite bénéficier d'un accompagnement méthodologique afin de préparer le passage en jury de VAE.

● **88 École nationale supérieure de la photographie**
30 avenue Victor Hugo
BP 10149
13631 Arles Cedex
Tél. : 04 90 99 33 33
www.ensp-arles.fr

ÉTUDIER À L'ENSP	3 ANS D'ÉTUDES	CYCLE DOCTORAL AVEC L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE
	diplôme grade de master	
conditions d'admission	concours niveau bac + 2 dans le domaine artistique	sélection sur projet, diplôme grade de master avec mention requis

Les écoles supérieures d'art, nationales ou territoriales, qui délivrent des diplômes nationaux

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission dans ces écoles d'art se fait sur concours. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat. Des dérogations peuvent cependant être exceptionnellement accordées par les directeurs d'établissement. Il est possible d'intégrer une école en cours de cursus : les candidats sont évalués par un jury à partir du dossier qu'ils présentent (travaux personnels et justification de diplômes déjà obtenus), suivi d'un entretien.

CURSUS ET DIPLÔMES

Les écoles supérieures d'art, qu'elles soient nationales ou qu'elles relèvent des collectivités territoriales, proposent un cursus de **2 cycles en 5 ans**. Certaines proposent aussi un troisième cycle.

Pour le 1^{er} cycle et le 2^e cycle, **trois options** sont possibles : **l'art, le design et la communication**. Certaines options peuvent avoir des orientations spécifiques qui sont alors précisées par des mentions. Toutes les écoles ne proposent pas l'enseignement de la totalité des trois options. (► p. 40, liste des mentions).

Les étudiants peuvent, en cours de cursus, passer d'une école à l'autre, dès lors qu'ils ont obtenu les unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) requises.

Les diplômes de 1^{er} cycle (DNA) et de 2^e cycle (DNSEP) peuvent aussi être obtenus par validation des acquis de l'expérience (VAE).

1^{er} CYCLE (3 ANS)

Il conduit les étudiants au **diplôme national d'art (DNA) conférant le grade de licence**.

Ce diplôme est certifié au niveau 6 du Répertoire national des certifications professionnelles.

Il remplace depuis 2018 le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) et le diplôme national d'arts et techniques (DNAT).

2^e CYCLE (2 ANS)

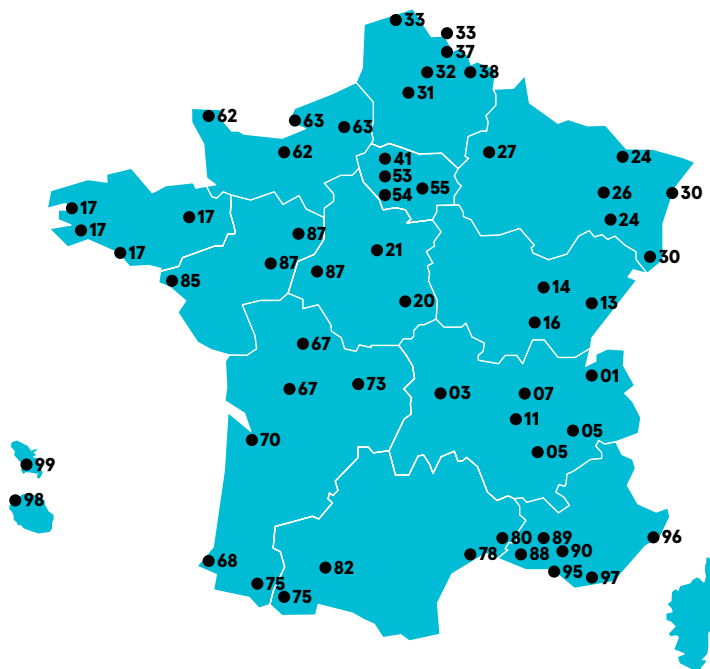
Il conduit au **diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)**. Ce diplôme sanctionne une phase dite « projet », de deux années.

Le DNSEP est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7, et il confère le **grade de master**.

3^e CYCLE ET POST-MASTER (1 A 3 ANS)

Depuis quelques années, des troisièmes cycles spécifiques sont mis en place dans les écoles supérieures d'art, avec le soutien du ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique). Ainsi, pendant une période de un à trois ans, les étudiants peuvent approfondir leur projet personnel en engageant un travail de recherche dans le cadre d'un **cycle doctoral**, ou dans le cadre de post-masters ou de cursus conduisant à des **diplômes supérieurs de recherche en art (DSRA) ou en design (DSRD)**.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART NATIONALES ET TERRITORIALES



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

●01 **École supérieure d'art Annecy Alpes**
52 bis, rue des Marquisats
74000 Annecy
Tél.: 04 50 33 65 50
www.esaaa.fr

●03 **École supérieure d'art de Clermont Métropole**
25, rue Kessler
63000 Clermont-Ferrand
Tél.: 04 73 17 36 10
www.esacm.fr

●05 **École supérieure d'art et design Grenoble Valence**
- **site de Grenoble**
25, rue Lesdiguières
38000 Grenoble
Tél.: 04 76 86 61 30
- **site de Valence**
Place des Beaux-Arts
26000 Valence
Tél.: 04 75 79 24 00
www.esad-gv.fr

●07 **École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon**
Les Subsistances – 8 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
Tél.: 04 72 00 11 71
www.ensba-lyon.fr

●11 **École supérieure d'art et design de Saint-Étienne**
- **Cité du Design**
3, rue Javelin-Pagnon
42048 Saint-Étienne Cedex 1
Tél.: 04 77 47 88 00
www.esadse.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

●13 **Institut supérieur des beaux-arts de Besançon**
12, rue Denis-Papin
25000 Besançon
Tél.: 03 81 87 81 30
www.isba-besancon.fr

●14 **École nationale supérieure d'art de Dijon**
3, rue Michelet – 21000 Dijon
Tél.: 03 80 30 21 27
www.ensa-dijon.fr

●16 **École média art du Grand Chalonn**
7, rue Leschenault de la Tour
71100 Chalonn-sur-Saône
Tél.: 03 85 48 14 11
www.emafuctidor.com

BRETAGNE

●17 **École européenne supérieure d'art de Bretagne**
- **Site de Brest**
18, rue du Château
29200 Brest
Tél.: 02 98 00 87 20
- **Site de Lorient**
1, avenue de Kergroise
56100 Lorient
Tél.: 02 97 35 31 70
- **Site de Quimper**
8, esplanade François-Mitterrand
29000 Quimper
Tél.: 02 98 55 61 57
- **Site de Rennes (siège social)**
34, rue Hoche – 35000 Rennes
Tél.: 02 23 62 22 60
www.eesab.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE**●20 École nationale supérieure d'art de Bourges**

7, rue Édouard-Branly – BP 297
18006 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 69 78 78
www.ensa-bourges.fr

●21 École supérieure d'art et de design d'Orléans

14, rue Dupanloup
45000 Orléans
Tél. : 02 38 79 24 67
www.esad-orleans.com

●87 École supérieure d'art et design Tours Angers Le Mans – Site de Tours

40, rue du Docteur Chaumier
37000 Tours Cedex 01
Tél. : 02 46 67 39 65
www.esba-talm.fr
(délivre aussi un diplôme d'études supérieures en conservation-restauration d'œuvres sculptées)

GRAND EST**●24 École supérieure d'art de Lorraine**

– Site de Metz (siège social)
1, rue de la Citadelle
57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
– Site d'Épinal
15, rue des Jardiniers
88000 Épinal
Tél. : 03 29 68 50 66
http://esalorraine.fr

●26 École nationale supérieure d'art et de design de Nancy

1, place Charles-Cartier Bresson
54000 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 41 61 61
www.ensa-nancy.fr

●27 École supérieure d'art et de design de Reims

12, rue Libergier
51100 Reims
Tél. : 03 26 89 42 70
www.esad-reims.fr

●30 Haute école des arts du Rhin (HEAR)

– Site de Mulhouse
Le Quai, école supérieure d'art
3, quai des Pêcheurs
68200 Mulhouse
Tél. : 03 69 77 77 20
– Site de Strasbourg
École supérieure des arts décoratifs
1, rue de l'Académie
67000 Strasbourg
Tél. : 03 69 06 37 77
www.hear.fr

HAUTS-DE-FRANCE**●31 École supérieure d'art et de design d'Amiens Métropole**

40, rue des Teinturiers
80080 Amiens
Tél. : 03 22 66 49 90
www.esad-amiens.fr

●32 École supérieure d'art de Cambrai

130, allée Saint-Roch
59400 Cambrai
www.esac-cambrai.net

●33 École supérieure d'art du Nord-Pas-de-Calais

– Site de Tourcoing (siège social)
36 bis, rue des Ursulines
59200 Tourcoing
Tél. : 03 59 63 43 20
– Site de Dunkerque
5 bis, rue de l'Esplanade
59140 Dunkerque
Tél. : 03 28 63 72 93
www.esa-n.info

●38 École supérieure d'art et de design de Valenciennes

132, av. du Faubourg-de-Cambrai
59300 Valenciennes
Tél. : 03 27 24 80 12
www.esad-valenciennes.fr

ÎLE-DE-FRANCE**●41 École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy**

2, rue des Italiens
Parvis de la Préfecture
95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 30 30 54 44
www.ensapc.fr

NORMANDIE**●62 École supérieure d'arts & médias Caen-Cherbourg**

– Site de Caen (siège social)
17, Cours Caffarelli
14000 Caen
Tél. : 02 14 37 25 00
– Site de Cherbourg
61, rue de l'Abbaye
50100 Cherbourg-Octeville
Tél. : 02 14 37 25 00
www.esam-c2.fr

●63 École supérieure d'art et design Le Havre Rouen

– Site de Rouen (siège social)
2, rue Giuseppe Verdi
76000 Rouen
Tél. : 02 35 53 30 31
– Campus Le Havre
65, rue Demidoff
76600 Le Havre
Tél. : 02 35 53 30 31
www.esadhar.fr

NOUVELLE-AQUITAINE**●67 École européenne supérieure de l'image (EESI)**

– Site d'Angoulême (siège administratif)
134, rue de Bordeaux
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 92 66 02
– Site de Poitiers
26, rue Jean-Alexandre
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 82 44
www.eesi.eu

●68 École supérieure d'art Pays Basque

Villa des Rocailles
11, rue Pierre-Moussempe
64200 Biarritz
Tél. : 05 59 47 80 02
www.esa-rocaillies.fr

●70 École supérieure des beaux-arts de Bordeaux

7, rue des Beaux-Arts
33800 Bordeaux
Tél. : 05 56 33 49 10
www.ebax.fr

●73 École nationale supérieure d'art de Limoges

19, avenue Martin-Luther-King
BP 73824
87038 Limoges Cedex 01
Tél. : 05 55 43 14 00
www.ensa-limoges.fr

●75 École supérieure d'art des Pyrénées

– Site de Pau (siège social)
2, rue Mathieu Lalanne – 64000 Pau
Tél. : 05 59 02 20 06
www.esapyrenees.fr

OCCITANIE**●75 École supérieure d'art des Pyrénées**

– Site de Tarbes
Jardin Massey – Place Henri-Borde
65000 Tarbes
Tél. : 05 62 93 10 31
www.esapyrenees.fr

●78 École supérieure des beaux-arts de Montpellier Contemporain

130, avenue Yéhudi-Menuhin
34000 Montpellier
Tél. : 04 99 58 32 85
www.esbama.fr

●80 École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Hôtel Rivet – 10, Grand Rue
30033 Nîmes
Tél. : 04 66 76 70 22
www.esba-nimes.fr

●82 Institut supérieur des arts de Toulouse

5, quai de la Daurade
31000 Toulouse
Tél. : 05 31 47 12 11
www.isdat.fr

PAYS DE LA LOIRE**●85 École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire**

2, allée Frida Kahlo – 44200 Nantes
Tél. : 02 55 58 65 00
www.beauxartsnantes.fr

●87 École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans – Site d'Angers (siège social)

Hôtel d'Ollone
72, rue de Bressigny
49100 Angers
Tél. : 02 72 79 86 90

– Site du Mans

28, avenue Rostov-sur-le-Don
72000 Le Mans
Tél. : 02 72 16 48 78
www.esba-talm.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**●89 École supérieure d'art d'Avignon**

500, chemin de Baigne-Pieds
84090 Avignon
Tél. : 04 90 27 04 23
www.esaavignon.eu
(délivre aussi un diplôme d'études supérieures en conservation-restauration)

●90 École supérieure d'art d'Aix-en-Provence

57, rue Émile Tavan
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 65 40 05 00
www.ecole-art-aix.fr

●95 École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée

184, avenue de Luminy
13288 Marseille Cedex 09
Tél. : 04 91 82 83 10
http://esadmm.fr

●96 École nationale supérieure d'art de Nice – Villa Arson

20, avenue Stéphane-Liégeard
06105 Nice Cedex 2
Tél. : 04 92 07 73 73
www.villa-arson.org

●97 École supérieure d'art et design de Toulon Provence Méditerranée

168, bd du Commandant-Nicolas
83000 Toulon
Tél. : 04 94 62 01 48
www.esadtpm.fr

OUTRE-MER**La Réunion****●98 École supérieure d'art de La Réunion**

102, avenue du 20-décembre-1848
BP 246
97826 Le Port Cedex
Tél. : +262 262 43 08 01
www.esareunion.fr

Martinique**●99 Campus caribéen des arts L'Ermitage – Rue des artistes**

97200 Fort-de-France
Tél. : +596 596 60 65 29
http://cca-martinique.com

MONACO**École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco (Pavillon Bosio)**

1, avenue des Pins
MC 98000 Monaco
Tél. : +377 93 30 18 39
www.pavillonbosio.com

Les métiers d'art

Les métiers d'art relèvent de la création artistique et de la restauration du patrimoine. Les savoirs et les savoir-faire remarquables qu'ils mobilisent nécessitent des formations adaptées. Les formations proposées par le ministère de la Culture ou par le ministère de l'Éducation nationale couvrent un large spectre : arts du feu (céramique, métal), arts de la pierre, du bois, de l'ameublement et de la décoration, du textile, du papier, des jardins, etc.

Le ministère de la Culture emploie plus de 1200 agents dans sa filière des métiers d'art. **Les ateliers des Manufactures nationales ou les ateliers de restauration des Archives nationales et des Musées de France (Louvre, château de Versailles...)** accueillent des apprentis.

Les formations dispensées dans ces établissements relevant du ministère de la Culture sont très reconnues car elles permettent d'acquérir des savoir-faire uniques auprès des meilleurs professionnels.

Les maîtres d'art nommés par le ministre de la culture forment chacun un élève, déjà diplômé et en phase de perfectionnement, en lui transmettant pendant trois ans des savoirs et des savoir-faire rares. Ce dispositif, géré par l'Institut national des métiers d'art (INMA), est actuellement réformé afin de permettre aux élèves une meilleure insertion professionnelle.

+
Institut national des métiers d'art
23, avenue Daumesnil
75012 Paris
Tél. : 01 55 78 83 85
www.institut-metiersdart.org
<http://maitresdart-eleves.org>

+
L'Institut supérieur des métiers (ISM) a édité en 2016 une brochure très complète qui présente une cartographie de l'apprentissage aux métiers d'art dans les très petites entreprises (TPE) artisanales.
<http://ism.infometiers.org/ISM/Nos-etudes/Liste-des-etudes/L-apprentissage-aux-metiers-d-art-dans-les-TPE-artisanales>

MOBILIER NATIONAL ET MANUFACTURES NATIONALES DES GOBELINS, DE BEAUVAIS ET DE LA SAVONNERIE

Ces établissements proposent une formation complète en **4 ans** aux métiers de **lissier** et de **restaurateur de tapis et tapisseries**. À l'issue de leur formation, les élèves obtiennent le Brevet des métiers d'art (BMA) et peuvent intégrer le ministère de la Culture en se présentant au concours de technicien d'art. Cette formation est ouverte aux jeunes européens âgés de 16 à 25 ans révolus ayant réussi les tests de sélection.

Administration générale du Mobilier national et des Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie
Mission à la formation
1, rue Berbier-du-Mets
75013 Paris
Tél. : 01 44 08 52 06
www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/formations-et-stages

CITÉ DE LA CÉRAMIQUE SÈVRES ET LIMOGES

Selon ses besoins, la Cité de la céramique ouvre des postes pour les différents métiers exercés dans les ateliers de production de la Manufacture de Sèvres : de la fabrication à la décoration en passant par le laboratoire. Ce recrutement est organisé par le ministère de la Culture par la voie d'un concours de technicien d'art, spécialité céramique, pour lequel le niveau bac est requis.

À l'issue de ce concours, les candidats retenus reçoivent une formation professionnelle continue dans le métier pour lequel ils ont postulé. Pendant la première année, ils sont fonctionnaires stagiaires. Suivant l'avis émis dans leur rapport de stage, ils peuvent être titularisés et intégrer la Cité de la céramique.

Cité de la céramique Sèvres et Limoges
Place de la Manufacture
92310 Sèvres
Tél. : 01 46 29 22 00
www.sevresciteceramique.fr

Les métiers de la mode

Les métiers de la mode sont nombreux dans la fabrication (brodeur, costumier, coupeur, couturier, dentellier, modéliste, patronnier, piqueur, plisseur, plumassier, retoucheur, sellier-maroquinier, orfèvre, bijoutier-joaillier...), la création (créateur, designer textile, maître tailleur, modiste-chapelier, styliste, responsable de collection...), le commerce (acheteur, chef de produit, directeur de boutique, responsable commercial...) ou la diffusion (attaché de presse, journaliste de mode, photographe de mode, producteur de défilé...).

Il existe **une soixantaine de formations** sur tout le territoire, du CAP jusqu'au master, parmi lesquelles une dizaine de formations publiques qui relèvent des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (lycées ou universités), du ministère chargé de l'industrie (écoles consulaires) et du ministère de la Culture (École nationale supérieure des arts décoratifs – ENSAD). Les établissements qui dépendent du secteur privé proposent des durées de formation et des frais de scolarité très variés.

À la suite d'un rapport rédigé par Lyne Cohen-Solal en 2015, un groupe de travail réunissant les principaux acteurs de l'enseignement de la mode a été constitué afin d'améliorer la lisibilité et la visibilité de ces formations.

Des rapprochements sont en cours entre les écoles. À compter de la rentrée 2019, **l'Institut français de la mode et l'École de la chambre syndicale de la couture parisienne** proposent désormais des formations communes (www.ifmparis.fr).

+
www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Design-mode

Préparer les concours des écoles d'art

Les classes préparatoires accueillent, **après le bac**, des élèves qui souhaitent **se préparer à entrer dans les formations artistiques accessibles uniquement sur concours**.

Les classes préparatoires publiques préparent plus particulièrement au réseau des écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la Culture.

Ces classes aident les jeunes à choisir une orientation appropriée à leurs aptitudes et à leur souhait professionnel, à évaluer leur motivation, leur curiosité et leurs capacités. Pendant une année, les élèves reçoivent un **enseignement pratique et théorique**. Ainsi, ceux qui n'ont pas eu, ou peu, de formation artistique pendant leur parcours scolaire peuvent se préparer aux différentes épreuves des concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

Les élèves qui intègrent ces classes préparatoires ont le statut d'étudiants et peuvent bénéficier des bourses sur critères sociaux.

+
La liste des écoles membres de l'Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art (APPEA) est disponible sur le site de l'association : www.appea.fr

Certains lycées proposent également une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art : classes préparatoires aux études supérieures (CPES-Arts) et classes d'approfondissement en arts plastiques (CAAP).

+
Informations :
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/sinformer/enseignement-superieur/classes-preparatoires/cpes-classes-dapprofondissement-en-arts-plastiques-caap.html>

OÙ S'INFORMER

Ministère de la Culture
Direction générale de la création artistique
Sous-direction de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche/bureau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle
62, rue Beaubourg
75003 Paris Cedex 03
Tél. : 01 40 15 89 38
Inspection de la création artistique – Collège des arts plastiques
Tél. : 01 40 15 73 67 et 01 40 15 73 77
www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques

Centre national des arts plastiques
Tour Atlantique
1, place de la Pyramide (1er étage)
92911 Paris-La Défense
Tél. : 01 46 93 99 50
Centre de ressources sur les arts plastiques
www.cnapp.fr

les options et mentions spécifiques proposées par les écoles supérieures d'art

OPTION

Écoles proposant ces options
et mentions pour le DNA

Écoles proposant ces options
et mentions pour le DNSEP

ART	●01, ●03, ●05, ●07, ●11, ●13, ●14, ●17, ●20, ●26, ●27, ●30, ●33, ●38, ●41, ●62, ●63, ●67, ●70, ●73, ●75, ●78, ●80, ●82, ●85, ●87, ●90, ●95, ●96, ●97, ●98, ●99	●01, ●03, ●05, ●07, ●11, ●13, ●14, ●17, ●20, ●26, ●27, ●30, ●33, ●38, ●41, ●63, ●67, ●70, ●73, ●78, ●80, ●82, ●85, ●87, ●90, ●95, ●96, ●97, ●99
avec mention :		
art		●62
art-objet	●30	●30
art temps réel		●90
arts sonores		●30
arts visuels et journalisme		●17
bande dessinée	●67	●67
bijou contemporain	●73	●73
céramique	●73, ●75	●73, ●75
conservation-restauration des biens culturels	●87, ●89	●87, ●89
création numérique		●67
création	●89	●89
design		●70
design d'objet		●73, ●99
dispositifs multiples	●24	●24
Cherbourg		●62
espace		●11
images animées	●31, ●67	●31
industries culturelles	●68	
média	●16	
paysage		●98
scénographie	●30	●30
sculpture		●87
techniques textiles	●87	
DESIGN	●11, ●17, ●26, ●30, ●70, ●73, ●82, ●87, ●95, ●97, ●98	●17, ●26, ●30, ●73, ●82, ●87, ●95
avec mention :		
art et design	●21	●21
bijou contemporain	●73	●73
céramique	●73	●73
culinaire		●27
design et espace	●01, ●07, ●14, ●38	●01, ●07, ●11, ●14, ●38
design d'objet	●99	●11, ●27
design objet et espace	●21, ●27	●21
design objet et espace, architecture	●21	●21
design graphique	●05, ●07, ●31, ●62, ●82, ●99	●05, ●07, ●31, ●82
design computationnel et mécatronique		●87
design graphique et interactivité	●63	
design graphique et numérique	●27	●27
design graphique multimédia	●75	●75
design media		●11
design numérique		●31
design sonore		●87
design textile	●07, ●30	●30
design visuel et graphique	●21	●21
design et territoire	●87	●87
image et narration	●24	●24
COMMUNICATION	●17, ●26, ●32, ●98	●26, ●32
avec mention :		
arts et langages graphiques	●24	●24
communication visuelle	●13	●13
design graphique	●17	●17
didactique visuelle	●30	●30
éditions		●62
graphisme	●30	●30
illustration	●30	●30